



PRÉSERVONS LES HAIES BRISE-VENT LE LONG DE LA ROUTE 221

Les plantations de haies brise-vent le long de la route 221, près de la piste cyclable, ont été installées afin d'améliorer la sécurité routière en réduisant la poudrière et l'accumulation de neige sur la chaussée.

Malheureusement, plusieurs jeunes pousses ont été endommagées par le passage de véhicules de loisir, de vélos et d'autres usages hors-piste.

Nous invitons les citoyens et les personnes qui utilisent la piste cyclable à faire attention aux plantations, à respecter les corridors établis et à contribuer à leur préservation. Ces haies jouent un rôle important pour la sécurité de tous.



ACTIVITÉS DES ORGANISMES

JEU D'ÉVASION LA CLEF DE L'ÉNIGME – CLUB OPTI-JEUNES

Le vendredi 12 juin, de 17 h 50 à 22 h, le Club Opti-Jeunes de Saint-Rémi organise une sortie au jeu d'évasion *La Clef de l'Énigme* pour les jeunes de 9 à 14 ans. Le départ se fera du Centre des loisirs et de la culture, situé au 25, rue Saint-Sauveur. Le transport sera assuré en voiture, sous la supervision de membres du Club Opti-Jeunes et de parents bénévoles. Le coût est de 28 \$ par participant de 14 ans et moins et de 30 \$ pour les 15 ans et plus. Pour information ou inscription, veuillez communiquer avec Louis Desnoyers au 438 883-1112 ou Sylvie Tremblay au 514 609-9294.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 11 JUIN

Le Cercle tiendra son AGA le 11 juin prochain, à 19 h, à la salle Neptune du Centre des loisirs et de la culture, 25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi.

Trois postes sont en élection : vice-présidente, secrétaire et conseillère n° 2. Les bulletins de mise en candidature sont disponibles auprès de la présidente et doivent lui être remis avant le 29 mai, à 17 h.

Chaque membre sera informé de la rencontre par téléphone.

Informations : Monique Mailloux, présidente, par courriel au presidentecfqrstremi@outlook.com ou par tél. au 438 502-6398.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis de convocation et séance d'informations

La maison des jeunes de Saint-Rémi (Adomissile) tiendra son AGA le 17 juin prochain, de 18 h à 20 h, au 100, rue de la Gare, à Saint-Rémi

L'élection des sept membres du comité des jeunes et deux administrateurs adultes auront lieu lors de cette soirée. Le mandat des administrateurs adultes élus sera de deux ans. Nous y présenterons les rapports d'activités et financiers annuels. Tous sont les bienvenues. Un goûter sera offert avant la rencontre et les portes ouvriront à 17 h pour visiter nos locaux.

Informations : mdj@adomissile.com
(450) 454 6657 www.adomissile.com

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Opti-jeunesse
St-Rémi

Sécurité sur roues, le samedi 13 juin, de 9 h à 14 h 30

Plusieurs activités sont prévues, au parc Jean-Paul Ferdaï (rue des Merisiers), dont les traditionnelles vérifications de vélos, le burinage, les jeux gonflables, un rallye familial, la classique course de boîtes à savon, ainsi que des tirages de vélos et de nombreux prix de présence.

Présentez-vous à partir de 9 h, un chandail sera remis aux 100 premiers participants. Un dîner de hot dog sera également servi au cours de la journée. L'activité est gratuite et ouverte à tous!

Jeux vidéo avec Amusement Mobile MA, le vendredi 12 juin, de 9 h à 12 h 50

Le vendredi 12 juin, de 9 h à 12 h 50, le Club organise une activité de jeux vidéo avec Amusement Mobile MA au parc Jean-Paul Ferdaï (rue des Merisiers). Cette activité s'adresse aux jeunes et se déroulera en parallèle avec l'événement « Sécurité sur roues ».

Quatre plages horaires sont offertes : 9 h à 9 h 50, 10 h à 10 h 50, 11 h à 11 h 50 et 12 h à 12 h 50.

Le coût est de 20 \$ par personne. Les places sont limitées et l'inscription est obligatoire.

Informations et inscription : Louis Desnoyers 438 883-1112

ou Sylvie Tremblay 514 609-9294

PROCHAINES ACTIVITÉS



Prochaine séance du conseil municipal
15 / 06 / 2026 à 20 h

Prochaines séances de la cour municipale
28 / 05 / 2026 à 13 h et 18 h
04 / 06 / 2026 à 13 h et 18 h

Mairie

450 454-3993
105, rue de la Mairie
Saint-Rémi (QC) J0L 2L0

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Bibliothèque

450 454-3993, poste 2

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Écocentre

284, rue de l'Église

Heures d'ouverture

Mercredi : 10 h à 18 h
Samedi : 9 h à 16 h

Centre des loisirs et de la culture

450 454-3993, poste 5345

Contrôleuse animalière

Isabelle Robert
514 916-6973

En cas d'urgence

En dehors des heures d'ouverture, composez le 450 245-0666 ou le 911

Collecte des matières résiduelles

1 888 216-9819

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 22 mai 2026
VOL. 30 N° 9

LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF

Lors de la séance ordinaire du 19 mai, le conseil a, entre autres :

- octroyé un contrat à l'entreprise Eurofins Environex pour des services de laboratoire liés à l'analyse des eaux;
- signé une entente avec le dépanneur Notre-Dame pour la concession du bar lors de la Fête nationale;
- présenté aux citoyens les faits saillants du rapport financier 2025. Une édition spéciale de L'Écho de Saint-Rémi sera envoyée le 29 mai avec tous les détails.



ENSEMBLE POUR VOUS!

DISTRIBUTION DE L'EMBLÈME FLORAL

Samedi 30 mai, de 10 h à midi
À la gloriette devant l'église
(840, rue Notre-Dame)

Les membres du conseil municipal vous invitent à venir les rencontrer et à recevoir gratuitement un plant de l'emblème floral de la Ville : le *Delphinium grandiflorum* «Blue Butterfly», aussi appelé pied d'alouette. Cette plante vivace offre de superbes fleurs bleues dès le mois de juillet.

Distribution selon le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi. Un plant par famille, sur présentation d'une preuve de résidence.



NE MANQUEZ PLUS LES INFORMATIONS IMPORTANTES DE LA VILLE

L'infolettre municipale est le moyen le plus simple et efficace de rester informé sur tout ce qui se passe à Saint-Rémi. Une seule fois par mois, recevez directement dans votre boîte courriel les nouvelles importantes, les rappels utiles, les événements à venir et certaines informations en primeur. Rapide à lire et pratique, elle vous permet d'avoir l'essentiel de l'information municipale au bon moment, sans devoir la chercher.



Pour rester à l'affût et ne rien manquer, abonnez-vous dès maintenant en numérisant le code QR, en visitant le site Web de la Ville ou en communiquant avec la réception.



RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS



Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Demande de dérogation mineure	184, rang Notre-Dame : autoriser la construction d'un garage résidentiel d'une hauteur dérogatoire.	Le conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire le lundi 15 juin, à 20 h.
Règlement n° V700-2026-09	Ce règlement modifiant le règlement décrétant l'imposition des taux de tarification des services municipaux vise à ajuster certains coûts applicables aux services de la cour municipale commune, des loisirs et de la bibliothèque, des travaux publics ainsi que de l'urbanisme. Il a également pour objet de retirer toute tarification relative au service de sécurité incendie, celui-ci ayant été délégué à la MRC des Jardins-de-Napierville.	Ce règlement est entré en vigueur le 20 mai 2026.
Règlement n° V654-2026-34	Ce projet de règlement, amendant le règlement de zonage, vise à modifier les limites de zonage afin d'agrandir une zone résidentielle (HAB.35) à même une partie d'une zone commerciale (COM.02).	ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION Ce projet de règlement sera présenté lors de la séance ordinaire du lundi 15 juin, à 20 h et les personnes intéressées pourront alors s'exprimer.

BIBLIOTHÈQUE

JEUDI BRICO – 28 MAI, DE 16 H À 18 H, À LA BIBLIOTHÈQUE

Envie de créer quelque chose de vraiment cool? Passe aux « Jeudis Brico » et participe à la création de décors pour le Club de lecture d'été!

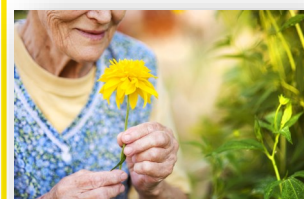
Tu as **12 ans** ou plus? On a besoin de toi et de tes amis pour aider à bricoler ces projets. Peu importe ton niveau, c'est l'occasion parfaite de t'impliquer, de t'amuser et de contribuer à un projet collectif.

Présente-toi à la bibliothèque, **entre 16 h et 18 h**, sans inscription!



EXPOSITION RACONTE-MOI TON HISTOIRE – JUSQU'AU 29 MAI

Nos aînés ont vécu des histoires riches et des expériences marquantes qu'ils ont encore à partager.



L'exposition *Raconte-moi ton histoire*, à la bibliothèque, créée à partir de témoignages de résidents du CHSLD Pierre-Rémi-Narbonne, met en valeur leur parcours de vie et donne une voix à celles et ceux qui ont tant à raconter.

PROGRAMMES UNE NAISSANCE UN LIVRE ET RACONTE-MOI 1001 HISTOIRES

Saviez-vous qu'il n'y a aucun âge minimum pour s'inscrire à la bibliothèque? Les tout-petits peuvent même recevoir de belles surprises lors de leur inscription.



- Les enfants de moins d'un an reçoivent une trousse-cadeau avec un livre dans le cadre du programme *Une naissance un livre*.
- Les enfants d'âge préscolaire obtiennent une toise, un signet et des autocollants grâce au programme *Raconte-moi 1001 histoires*.

Une belle façon de découvrir le plaisir de la lecture et de stimuler le langage dès le plus jeune âge.

Pour plus d'information : 450 454-3993, poste 2.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES MUNICIPAUX



Veillez noter que les services municipaux seront exceptionnellement fermés le vendredi **29 mai, de 8 h à 13 h.**

La bibliothèque sera ouverte selon son horaire habituel en après-midi, soit de **14 h à 20 h.**

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES



Le 2^e versement est payable au plus tard le jeudi 4 juin 2026.

Modes de paiement acceptés :

- auprès de votre institution bancaire (en ligne, au comptoir ou au guichet) ;
- par chèque, envoyé par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres de la mairie (rue Perras) ;
- en argent comptant ou par Interac à la mairie (105, rue de la Mairie).

Un relevé de compte sera envoyé seulement après le 4^e versement, au besoin.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

En raison de travaux sur le réseau d'aqueduc visant à améliorer sa capacité et à mieux répondre aux besoins de la population, il est possible que l'eau soit temporairement colorée ou que des variations de pression soient observées. Ces travaux n'ont toutefois aucun impact sur la qualité de l'eau potable.

Veillez également noter qu'il n'y aura pas de rinçage du réseau d'aqueduc ce printemps. Celui-ci est reporté à l'automne.



REMI – ROBOT ÉLECTRONIQUE MUNICIPAL INTELLIGENT

REMI est le robot électronique municipal intelligent de la Ville de Saint-Rémi. Il est accessible directement en bas à droite du site Web.

REMI est un outil simple, rapide et efficace qui vous aide à trouver l'information municipale en quelques secondes, sans avoir à chercher longtemps ni à téléphoner à la Ville. Il est performant et vous permet d'obtenir des réponses instantanées, peu importe l'heure ou le jour.

En l'utilisant, vous gagnez du temps et accédez facilement à l'information dont vous avez besoin, où que vous soyez.

N'hésitez pas à l'essayer dès aujourd'hui et à découvrir tout ce qu'il peut faire pour vous!



Remi peut vous répondre instantanément sur le site Web de la Ville.

saint-remi.ca

RAPPEL IMPORTANT – RÉGLEMENTATION SUR L'ARROSAGE

Le niveau de restriction est présentement au **VERT**

Même si le niveau d'arrosage est actuellement au vert, il demeure important de respecter la réglementation en vigueur afin de préserver l'eau potable, une ressource précieuse.

Certaines infractions ont été constatées dans les derniers jours. Nous invitons donc les citoyens à respecter les périodes d'arrosage autorisées afin d'éviter l'émission de constats d'infraction.

Rappel des règles :

- arrosage manuel : autorisé en tout temps;
- arrosage avec pistolet : autorisé **de 20 h à 22 h**;
 - adresses paires : jours pairs;
 - adresses impaires : jours impairs;
- gicleurs automatiques (souterrains) : autorisés de **3 h à 5 h**;
 - adresses paires : jours pairs;
 - adresses impaires : jours impairs;
- lavage de véhicule ou de construction : permis en tout temps avec un pistolet.

PAGE 2



PARTICIPATION RECORD AU SONDAGE CITOYENS

La Ville de Saint-Rémi tient à remercier chaleureusement tous les citoyens ayant pris part au sondage sur la **planification stratégique 2030**. Au total, 850 personnes ont pris le temps de répondre, alors que l'objectif initial était de 350 participants. Cette mobilisation exceptionnelle témoigne de l'intérêt, de l'engagement et de la volonté des citoyens de contribuer activement à l'avenir de leur ville.

Grâce à cette participation remarquable, la Ville pourra obtenir un portrait encore plus représentatif des besoins, des priorités et des attentes de la population afin de guider les projets et les actions des prochaines années.

Une séance d'information sera organisée prochainement afin de présenter les principaux axes de la planification stratégique, de partager les grandes tendances qui se dégagent du sondage et de présenter les prochaines étapes du processus.



L'Écho DE SAINT-RÉMI